

L 375 : Procès-verbal de visite de l'école de Jabrun (24 messidor an 6/ 12 juillet 1798)

1. Jabrun. Aujourd'hui vingt quatre messidor an 6 de la Republique
2. francese une et indivisible, nous soussigné agiand de
3. la commune de Jabrun moue suis transporté dans la maison
4. commune dudit lieu en exception de la lettre du ministre.
5. Je y ey trouvé fort peu d'anfans et d'un bas agie qui avet
6. le petit alfabet à leur main, j'ei trouvé sur la table de la
7. maison le tablau calandrié de la Republique francese
8. Jeanne Domeingie faisant les fonsions d'estututrice natife de
9. ladite commune agiée d'anviron quarante cinq an d'une
10. capacité fort tranquile ; sa profecion et la filure
11. de lene pour la fature des cadys ou la couture, ele ne set
12. pouint ecrire, elle est d'une capacité fort douce pour comander
13. les enfans à la lecture étant comancées leurs parans les
14. placent a lieurs dans des maisons où y a de gyans pour
15. leur aprandre à lire comme il faut ou à ecrire. Ladite
16. Domeingie m'a repondu que depuis le bau tans arivé ele a eu fort
17. peu d'anfans etant ocupés dans la maison pour la garde des
18. bestiaus, qu'elle s'apliquet à leur aprandre aussy à filer ou à
19. la couture, notamant les fillies, à respeter leur pere et mere
20. et obeissance au loués, l'ayant requise à signier mon proces
21. verbal elle m'a repondu ne le savouer faire, vous savés que
22. je suis native de parans de basse qualité n'ayant pas de moiens
23. pour moue le faire aprandre. Facit en la maison commune les
24. jour moués et an que dessus.
25. [Signature] Veissade [municipal]